

**PARC PHOTOVOLTAIQUE
GRANDES JONCHERES - VIERZON**

28 NOV. 2016

COURRIER ARRIV

NOTE DE PRESENTATION DU PERMIS DE CONSTRUIRE- PC 4**■ Le Site**

Le projet est situé au lieudit « Grandes Jonchères » à l'ouest de Vierzon. Cette zone est une ancienne dépositaire de boues de station d'épuration et de matières de vidange d'assainissement individuel. Suite à sa fermeture et sa réhabilitation dans les années 2000, cet ancien site industriel est à l'abandon et non valorisé.

■ Le Projet

Le projet photovoltaïque est réparti sur 4 parcelles d'une surface totale d'environ 6.4 hectares.

Les structures porteuses des panneaux sont fixes, inclinées à 25° et lestées par des longrines béton. Ces dernières sont uniquement posées sur le terrain en épousant le relief. Aucun modelage du terrain n'est envisagé.

Les éléments implantés sur le site sont :

- a- Les panneaux photovoltaïques fixés sur structure de hauteur maximale de 2.8 m.
- b- Le poste onduleur et le poste de livraison d'une hauteur de 3m.

■ Description de l'installation technique

Les bâtiments construits sur site comprennent :

- Un local technique « Poste de livraison » de 8,74 m² de surface de plancher. Il sera situé à l'entrée Est du parc.
- Un local technique « Local onduleur » intégrant un poste de transformation électrique, de 15,64 m² de surface de plancher.

La surface bâtie totale est de 24,38 m².

Tous ces bâtiments seront revêtus d'une peinture de façade de RAL gris vert ainsi que les portes et les grilles. Cela permettra une bonne intégration visuelle en accord avec le paysage.

A noter que les câbles du réseau électrique de l'installation chemineront en hors sol, soit sur les structures support des modules soit sur des chemins de câbles à 20 cm du sol (sur parpaing).

Les modules photovoltaïques et les tables :

- Les modules seront installés sur des structures fixes, appelées tables, elles-mêmes posées sur des longrines béton.
- Le parc est formé d'environ 482 tables de 4 m x 8.3 m avec des panneaux de dimension 1.67m x 0.99m. Chaque table comprend 20 modules (4 rangées de 5 modules) en format paysage.

La clôture :

- L'ensemble du site possède une clôture existante en grillage, de coloris vert et d'une hauteur de 2m. Le grillage usagé pourra être repris sur certaine partie.

Portails :

- 3 portails existants ferment la zone d'implantation. Ils font 2 mètres de hauteur et 5 mètres de largeur. Ce sont des portails à 2 vantaux (2 x 2.5m). Ils seront repeints en couleur gris vert.

Les voies intérieures :

- Le parc solaire sera équipé de pistes centrales pour véhicules léger (< 3.5T) en forme de T, reliant les 3 entrées (3 portails). Les pistes seront aménagées par de l'apport de concassé sans remaniement du terrain. Les 3 accès permettent aux engins de sécurité de pouvoir intervenir sur l'ensemble du site dans un rayon de 100m.

Le demandeur :

L'architecte :

Dominique PIERRE Architecte DPLA
38 rue Clérisseau 30000 Nîmes 04 67 13 01 83